
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1853.

Budget des dépenses de la Chambre des Représentants pour l'exercice 1854.

Rapport fait, au nom de la commission de comptabilité (1),
par M. DE MAN D'ATTENRODE.

MESSIEURS,

Après avoir examiné les propositions de crédits faites par MM. les questeurs, destinés à pourvoir à l'entretien du palais où vous tenez vos séances, et au service qu'elles exigeront en 1854, nous venons nous conformer à l'art. 83 de votre règlement, en les soumettant à votre approbation.

Votre commission s'est appliquée d'abord à vérifier et à apurer les comptes de l'exercice 1854.

En voici le résultat :

Le crédit alloué pour les dépenses de cet exercice, s'élève à la somme de fr. 464,500 00

Cette allocation a été dépassée, savoir :

1° Pour l'indemnité de MM. les Représentants, à cause de la longueur inusitée de la session	fr. 104,966 28
2° Pour le service de la sténographie	500 00
Total	fr. 105,466 28

(1) La commission, présidée par M. VILAIN XIII, se compose de MM. DE MAN D'ATTENRODE, THIEFROY, JULLIOT, CH. ROUSSELLE, RODENBACH et VAN ISEGHEM,

D'autre part. . . fr. 103,466 28 464,500 00

Mais il n'a pas été fait usage en totalité
des allocations destinées, savoir :

1° Impression des documents relatifs aux anciennes assemblées législatives, fr.	2,840 70	
2° Impressions pour le service de la Chambre	15,004 50	
3° Frais divers	6,003 80	
4° Prix d'une 2 ^e chaudière	13 00	
	<hr/>	23,864 00

L'allocation primitive a donc été dépassée par une
dépense de fr. 81,602 28

Mais un crédit extraordinaire a été alloué par la
loi du 23 novembre 1851 ; il s'élève à fr. 93,000 00

Total des crédits alloués fr. 557,500 00

Total de la dépense. 546,102 28

De sorte que l'excédant des crédits s'élève à fr. 11,397 72

Et, par suite, il y a lieu d'annuler, comme excédant les besoins et les crédits
alloués, une somme de fr. 11,397-72.

Votre commission, après s'être assurée de la régularité des dépenses effectuées
pendant l'exercice 1854, par la vérification des pièces justificatives annexées à
l'état récapitulatif, a revêtu le compte de son approbation.

Les besoins de l'exercice 1854 ont fait ensuite l'objet de ses investigations.

Le crédit nécessaire pour faire face aux dépenses de cette période a été évalué
à 448,550 francs.

Ce crédit est réparti en dix-sept articles.

Le tableau ci-annexé indique les services auxquels il est destiné, et les chiffres
du budget de 1853 comparés à ceux de 1854.

Les propositions qui suivent ont été adoptées, à l'unanimité, par les membres
de votre commission :

L'art. 13, concernant le *salaires des gens de peine*, seul, a subi une augmenta-
tion de 150 francs.

Cette augmentation est destinée à améliorer le salaire du chauffeur-mécanicien,
qui est aussi chargé de l'éclairage.

La commission a jugé que son salaire, qui s'élève à 750 francs, était insuffisant ;
elle vous propose de le porter à 900 francs.

En résumé, le budget de 1854 présente une réduction de 12,450 francs sur
celui de 1853.

Le chiffre du budget de 1853 s'élève à 461,000 francs ; celui du budget de
1854, que nous soumettons à votre approbation, est de 448,550 francs.

Le crédit adopté par la Chambre sera porté au budget des dotations.

Le Secrétaire-Rapporteur,
B^{on} DE MAN D'ATTENRODE.

Le Président,
V^{te} VILAIN XIII.

*Etat d'évaluation des dépenses proposées pour le service de la Chambre
des Représentants (exercice 1884).*

N° D'ORDRE.	NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDITS ALLOUÉS POUR 1883		CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1884		Observations.
		ordinaires.	extraordinaires.	ordinaires.	extraordinaires.	
1	Indemnité des Représentants.....	517,000	»	517,000	»	
2	Traitement du greffier.....	5,000	»	5,000	»	
5	Id. du commis greffier.....	2,500	»	2,500	»	
4	Id. du commis au greffe...	1,800	»	1,800	»	
5	Id. du bibliothécaire.....	5,000	»	5,000	»	
6	Id. du commis à la biblio- thèque et aux archives.	2,000	»	2,000	»	
7	Id. des sténographes.....	22,000	»	22,000	»	
8	Id. du chef-huissier.....	1,700	»	1,700	»	
9	Id. du 1 ^{er} huissier de salle.	1,450	»	1,450	»	
10	Id. du 2 ^e id.	1,400	»	1,400	»	
11	Id. du 2 ^e commis au greffe.....fr. 1,200	10,800	»	10,800	»	
	Id. de 8 messagers à 1,200 fr. chacun 9,600					
12	Id. de la concierge.....	1,050	»	1,050	»	
15	Salaire des gens de peine.....	5,700	»	5,850	»	Augmentation fr. 150
14	Achat de livres et documents utiles aux travaux de la Chambre.....	5,000	»	5,000	»	
15	Impression des documents relatifs aux anciennes assemblées législa- tives du pays.....	3,000	»	3,000	»	
16	Impressions pour le service de la Chambre.....	40,000	»	37,000	»	Réduction fr. 3,000
17	Fournitures de bureau, chauffage, éclairage, ameublement, entre- tien des bâtiments, reliures, me- nués dépenses.....	59,600	»	59,000	»	Réduction fr. 600
		461,000		448,550		